

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mardi 1er octobre 2013, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert Mme Michelle Payette
 M. Philippe St-Jacques Mme Julie Jolivette
 M. Denis Pilon

formant quorum sous la présidence du maire, M. Armand Hubert.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2013-RAG-5075

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

6. Varia

- 6.1 Demande de don du CSSSVG pour soutien à domicile
- 6.2 Adjudication du contrat pour le déneigement du stationnement
- 6.3 Entretien du camion
- 6.4 Réparation à faire au local à louer
- 6.5 Constat de don pour le déjeuner du capitaine
- 6.6 Jean-Christophe Béliveau (air conditionné)

Adoptée.

2013-RAG-5076

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2013

La conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 septembre et du 16 septembre 2013 tel que présenté.

Adoptée.

2013-RAG-5077

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 16 488.05 \$ et la liste des comptes payés au montant de 12 203.35 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou

extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 30 septembre 2013 au montant de 114 857.91 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 30 septembre 2013

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 86 063.48 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 7 294.88 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire en date du 30 septembre 2013.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour septembre 2013 tel que présenté à la date de l'assemblée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

La directrice mentionne au conseil qu'elle n'a pas eu le temps de préparer la liste des permis. Elle sera présentée à la séance de novembre 2013.

2013-RAG-5078

COUR MUNICIPALE RÉGIONALE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

CONSIDÉRANT le mandat donné à la direction générale de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de débiter les démarches et travaux d'adhésion à la cour municipale de la MRC Antoine-Labelle à être implantée (résolution 2013-R-AG-256);

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'une cour municipale régionale débutée par la MRC Antoine-Labelle, présenté au Comité de sécurité publique – Protection policière le 10 septembre 2013

ainsi qu'à la séance ordinaire du Conseil des maires tenu le 17 septembre 2013;

CONSIDÉRANT que des démarches devront être réalisées par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, en collaboration avec la MRC Antoine-Labelle, pour l'adhésion à une telle cour et que ces dernières doivent au préalable s'assurer de l'adhésion des municipalités et Villes sises sur le territoire de la MRCVG;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'informer la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau l'intention de la municipalité de Bois-Franc de se joindre au projet d'adhésion à la cour municipale de la MRC Antoine-Labelle à être implantée.

Adoptée.

2013-RAG-5079

APPUI À LA VILLE DE LÉVIS

CONSIDÉRANT la demande d'appui à l'Union des municipalités du Québec faite par la Ville de Lévis;

CONSIDÉRANT que la demande de la Ville de Lévis est justifiée nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu de demander l'appui de l'Union des municipalités du Québec afin de requérir du gouvernement du Québec un amendement législatif visant à inclure les municipalités au paragraphe 8 de l'article 19 de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main d'œuvre pour leur permettre de réaliser des travaux sur leurs bâtiments avec les mêmes pouvoirs en ce domaine que les commissions scolaires et les établissements publics du réseau de la santé.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Appui à la Ville de Warwick

La directrice présente au conseil une demande d'appui à la ville de Warwick concernant les conditions ministérielles visant la levée d'une servitude de nonaccès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec. Le conseil ne désire pas donner appui pour l'instant.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande de don du CSSSVG pour soutien à domicile

La directrice générale présente au conseil une demande de don pour le dîner de Noël de la clientèle suivie à domicile. Le conseil ne désire pas y participer cette année puisque le montant budgété pour les dons a déjà été atteint.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Adjudication du contrat pour le déneigement du stationnement

La directrice générale présente au conseil une seule soumission reçue pour le déneigement du stationnement. Comme le montant est plus élevé que prévu et que le conseil désire pouvoir comparer plus d'une soumission, la soumission reçue est donc rejetée afin de recommencer le processus avec publication dans les journaux.

2013-RAG-5080

ENTRETIEN DU CAMION

La directrice générale mentionne au conseil que la batterie du camion doit être changée, le changement d'huile est dû et il faudra aussi faire installer les pneus d'hiver sur le camion.

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de procéder aux changements qui doivent être fait et que ces travaux soient effectués par M. Jean-Guy Flansberry.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Réparation à faire au local à louer

La directrice générale mentionne au conseil que suite au départ de la Caisse Populaire dans le local à louer, des travaux d'entretien doivent être fait comme la peinture et petites réparations mineures. Le conseil préfère attendre de savoir qui sera le prochain locataire avant de procéder afin de voir si ce même nouveau locataire voudrait effectuer de plus gros changements avant la peinture et autres petits travaux.

2013-RAG-5081

CONSTAT DE DON POUR LE DÉJEUNER DU CAPITAINE

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec – MRC Vallée-de-la-Gatineau organise un déjeuner du capitaine afin d'amasser des fonds pour la préparation de la nouvelle unité d'oncologie du CSSSVG (cancer);

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu de faire un don de 25 \$ pour le déjeuner du capitaine et plusieurs conseillers seront présents sur place au déjeuner.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou

extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Jean-Christophe Béliveau

Le maire mentionne au conseil que suite à l'acceptation du conseil de prendre M. Béliveau pour la vérification de notre système climatisé, il le contactera afin de faire faire cette vérification avant la période hivernale.

2013-RAG-5082

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Armand Hubert, maire

Annie Pelletier, directrice générale